

BILAN ACTIF

Pour copie certifiée conforme
Le Président

ACTIF		Exercice N 31/03/2025 15			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	5 000		5 000		5 000	
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	15		15		15	
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		5 015		5 015		5 015	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	31 479		31 479		31 479	
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	7 244		7 244		7 244	
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	38 723		38 723		38 723	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		43 738		43 738		43 738	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2025 15	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 17 500) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	17 500		17 500	
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 444		3 444	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	14 056		14 056	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	27 556		27 556	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 126		2 126	
	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	29 682		29 682	
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	43 738		43 738	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

29 682

ANNEXE

Exercice du 26/01/2024 au 31/03/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 43 737.88 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 12 000.00 Euros et dégageant un déficit de 3 444.36- Euros.

L'exercice a une durée de 15 mois, couvrant la période du 26/01/2024 au 31/03/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a été créée le 26 janvier 2024.
Il s'agit de son premier exercice social.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 26/01/2024 au 31/03/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations			5 000
Autres titres immobilisés			15
TOTAL			5 015
TOTAL GENERAL			5 015

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			5 000	5 000
Autres titres immobilisés			15	15
TOTAL			5 015	5 015
TOTAL GENERAL			5 015	5 015

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	651	651	
Groupe et associés	30 828	30 828	
TOTAL	31 479	31 479	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 126	2 126		
Groupe et associés	27 556	27 556		
TOTAL	29 682	29 682		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000		1 750		1 750

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 26/01/2024 au 31/03/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- CASTEL AUTO	17 239	50.00	27 239
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Société par actions simplifiée au capital de 17 500 Euros
 Siège social : Zone d'activités La Croix aux Potiers Rue Gustave Eiffel
 35131 CHARTRES DE BRETAGNE
 984 355 388 RCS RENNES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2025

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 MARS 2025

« DEUXIEME RESOLUTION

Sur la proposition qui lui est faite, l'Assemblée générale, décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice s'élevant à (3 444,36) Euros de la manière suivante :

Perte nette comptable de l'exercice (3 444,36) Euros

- En totalité au compte « REPORT A NOUVEAU »,
 soit la somme de (3 444,36) Euros

Soit un total affecté de (3 444,36) Euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèvent à 14 056 Euros.

L'Assemblée générale prend acte également qu'il n'y a pas lieu d'effectuer la déclaration prévue par l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'exercice considéré étant le premier exercice social.

. »

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La HOLDING MARCEL
 Présidente et Associée,
 Représentée par Stéphane MARCEL

